

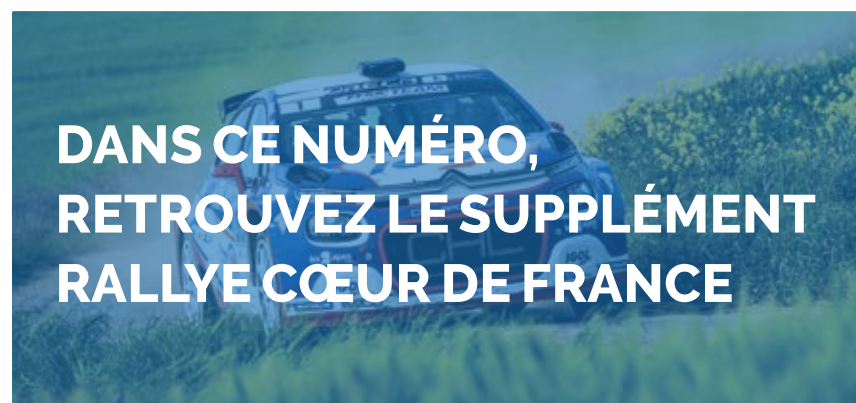
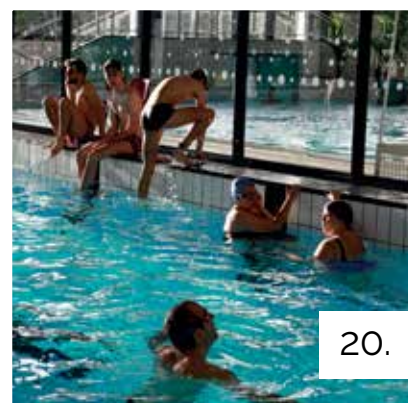
Territoires vendômois

Le mag de l'agglo

LE PROJET CULTUREL

POUR DONNER UN CAP
À LA POLITIQUE CULTURELLE
COMMUNAUTAIRE

SOMMAIRE



03.
ÉDITO

04.
L'AGGLO EN IMAGES

06.
DOSSIER

12.
EN ACTION

15.
SANTÉ

16.
CULTURE

18.
JEUNESSE

20.
LOISIRS

23.
PATRIMOINE

24.
ENVIRONNEMENT

26.
ÉCONOMIE

28.
RENDEZ-VOUS

30.
TRIBUNES



**Territoires
vendômois**
Le mag de l'agglo

Communauté d'agglomération
Territoires vendômois
Printemps / été 2022

Directeur de la publication
Laurent Brillard

Rédacteur en chef
Romain Dalby

Graphisme
Julien Testard

Crédits photos
Nicolas Lefebvre (P.12)
Alysea Rose (P.28)

Impression Imprimerie ISF Blois
Tirage 32 000 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN 1777-666X



ÉDITO

LE MOT DU
**PRÉSIDENT
DE L'AGGLO**

Laurent Brillard

Président de
Territoires vendômois

Maire de Vendôme



VERS UN PROJET CULTUREL COMMUN

L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous ramène aux heures les plus sombres de notre histoire. À peine sortie de la crise sanitaire, nous sommes de nouveau confrontés à un choc économique majeur, conséquence de ce conflit. Malgré ce contexte dramatique, nous devons continuer à aller de l'avant, portés par la dignité, le courage et le sens du sacrifice du peuple ukrainien et de son président. Espérons que cette guerre ne s'éternise pas et ne se banalise pas.

Face à cette actualité sombre, il reste toutefois nécessaire de poursuivre notre travail. Pour Territoires vendômois, l'année 2022 correspond, à la mise en œuvre du projet culturel territorial. L'objectif est de faire émerger une politique culturelle, attractive et structurée pour tous les habitants et pour tous les publics, à l'échelle de notre jeune communauté d'agglomération. Au terme d'un diagnostic préparatoire, des axes stratégiques ont été établis en étroite collaboration avec les acteurs culturels. Concrètement, il s'agit désormais de suivre la feuille de route et sa déclinaison opérationnelle sous forme d'actions. La réussite de ce projet ne peut s'imaginer qu'à travers la qualité de la coopération entre les acteurs publics, privés et associatifs agissant sur l'ensemble du territoire. Vous pourrez retrouver dans le dossier de ce numéro toutes les informations sur ce projet.

Enfin, c'est un agenda dense que vous retrouverez à la fin de ce magazine. Que ce soit au sein de nos équipements ou au travers de partenariats culturels, Territoires vendômois vous invite à toutes les découvertes. Bonne lecture.

Laurent BRILLARD

f @Territoires.vendomois

www.territoiresvendomois.fr

NOURRAY

113 habitants



ÉPUISAY

820 habitants



AZÉ

1 014 habitants



MAZANGÉ

843 habitants



TERNAY

334 habitants



LES ROCHES-L'ÉVÊQUE

271 habitants

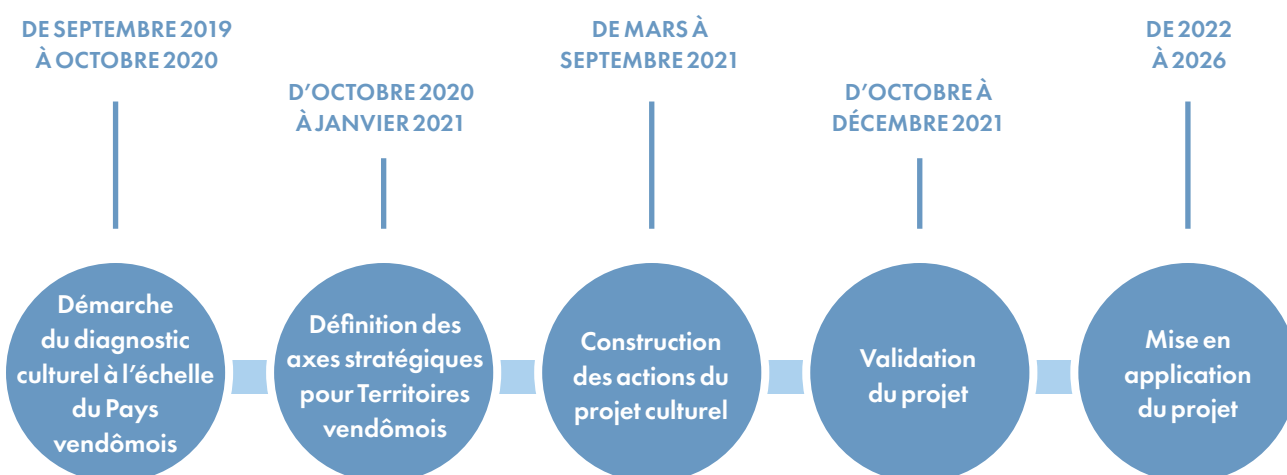
La création d'un PROJET CULTUREL TERRITORIAL

Territoires vendômois a choisi de s'engager dans la définition d'un projet culturel territorial avec l'objectif de structurer et de donner un cap à la politique culturelle.

Dès la prise en main de la compétence culturelle en 2018, la communauté d'agglomération a souhaité s'affirmer comme un acteur à part entière. À travers la création de ce projet, la volonté n'est pas celle de réinventer toutes les actions proposées, car le territoire est riche de nombreuses initiatives culturelles, mais, de faire émerger une politique globale, structurée et attractive à l'échelle d'une jeune agglomération pour tous les habitants et tous les publics. Territoires vendômois souhaite renforcer et fédérer les établissements artistiques et culturels et les démarches des acteurs pour les 6 prochaines années. Le projet culturel est avant tout un outil stratégique, il fixe les objectifs et définit les moyens pour y parvenir. C'est une feuille de route des actions à mettre en œuvre qui permet de penser la culture

à l'échelle d'un territoire. La culture devant être envisagée dans sa diversité, toutes les activités culturelles ont été au cœur de la réflexion : diffusion, création, transmission, pratiques amateurs, professionnelles et enseignement. Pour Territoires vendômois, après un travail conjoint de la direction de l'Attractivité culturelle et des élus, les axes de travail se sont orientés autour de l'affirmation de l'attractivité et du bien vivre sur le territoire. Ce projet qui se veut réaliste sera adapté aux spécificités du territoire. En effet, il s'inscrit en cohérence avec le projet global et en interaction avec les autres politiques publiques et projets menés. Retrouvez dans ce dossier une présentation des différentes phases de travail de la construction de ce projet, du diagnostic en 2019 à la définition des actions en 2021.

LE CALENDRIER



LA GENÈSE DU PROJET

La démarche est lancée en septembre 2019, grâce au soutien du fonds européen Leader. Ce financement a permis la conception d'un diagnostic culturel territorial à l'échelle du Pays vendômois. Un appui qui a permis de réaliser une cartographie culturelle plus complète du Vendômois en dépassant les frontières de la communauté d'agglomération. Dans le cadre du projet, il est important de préciser que Territoires vendômois ne se positionne pas dans un rôle d'expert de chaque discipline ou champ d'activité, mais comme un coordinateur à l'échelle du territoire pour accompagner les acteurs culturels dans leurs actions et permettre aux habitants de bénéficier d'une politique culturelle structurée.



LE DIAGNOSTIC CULTUREL

Le diagnostic constitue la première étape de mobilisation des acteurs locaux en vue de l'élaboration du projet culturel. Il s'agit de dresser un état actualisé des lieux culturels du territoire pour pouvoir mettre en évidence les forces, faiblesses et opportunités de cet environnement. Le projet devra par la suite, s'appuyer sur ce diagnostic et son analyse.

Réalisé entre septembre 2019 et octobre 2020, il a permis d'identifier des enjeux et de dégager des pistes d'actions ancrées sur les réalités locales pouvant contribuer à un projet structurant et fédérateur. Le diagnostic de territoire relève et identifie ainsi les problématiques sur le territoire et les questions à résoudre. Quelles sont les caractéristiques du territoire en matière culturelle ? Quels sont les atouts et faiblesses de l'offre ? Quelles sont les attentes et les besoins des équipements, des services et des acteurs ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les acteurs ? Quels sont les enjeux en termes de coopération et de réseaux ? La démarche s'appuie sur une enquête de terrain à partir d'entretiens (auprès d'élus, de responsables de services, d'acteurs culturels, etc.), d'une analyse documentaire, ainsi qu'une mise en perspective avec d'autres situations territoriales.

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE LOCALE

Les constatations et préconisations issues du diagnostic culturel ont permis d'identifier des orientations prioritaires qui structureront le projet culturel de territoire, en interaction avec les autres politiques publiques menées. L'analyse de l'état des lieux de l'offre culturelle a permis d'affirmer la présence d'une offre riche avec des pratiques culturelles ancrées et la présence d'acteurs avec un rayonnement important. Des fragilités sont à relever sur la visibilité de l'offre, au travers d'inégalités territoriales ou encore au niveau de la connaissance des acteurs par la collectivité.

LES AXES STRATÉGIQUES

Pour dessiner la feuille de route menant à la construction d'actions, les élus et les techniciens ont travaillé sur la définition d'axes de travail. Leur définition s'oriente autour de la notion d'offre culturelle. Elle rassemble toutes les propositions en matière culturelle, dans toutes les disciplines et au travers de tous les équipements et activités. Ces axes doivent permettre d'aiguiller la construction opérationnelle du projet. Il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas de réinventer toutes les actions déjà en place, mais de structurer et rationaliser.

AXE 1

La culture, comme facteur d'attractivité du territoire

AXE 2

Le projet culturel, comme outil de structuration de l'intervention communautaire

AXE 3

La culture, comme outil de cohésion sociale

IDENTITÉ VISUELLE DU PROJET RÉALISÉE EN INTERNE



EN CHIFFRES

200

(acteurs culturels locaux questionnés avec un taux de réponse de **20 %**)

65

(communes consultées lors du diagnostic culturel avec un taux de réponse de **68 %**)

36

(acteurs culturels ont participé aux **3** tables rondes)

40

(propositions d'actions pour aboutir à **16** fiches actions)



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

RESTITUTION DU PROJET CULTUREL, LE 13 DÉCEMBRE 2021

La volonté de Territoires vendômois était de structurer un cadre d'actions applicables à tous les acteurs (professionnels, amateurs, publics, privés) pour conduire sa politique culturelle. La collectivité a choisi d'associer à cette démarche les élus, les acteurs culturels locaux, les partenaires institutionnels et les techniciens de la collectivité.

Le travail consultatif s'est organisé début 2021 autour de rencontres virtuelles sous forme de tables rondes animées par les agents culturels de la collectivité. Des spécialistes et des néophytes de chaque discipline étaient présents autour d'une même table. L'association des acteurs culturels locaux était une évidence pour que ces derniers apportent l'expertise de leurs disciplines ou domaines d'activités quelque soit leur statut. Un temps fort marqué par 3 rendez-vous de travail et la présence d'une trentaine d'acteurs culturels qui se sont largement exprimés dans cette démarche inédite pour le territoire. Près d'une centaine de retours ont été relevés après le premier échange, illustration d'une dynamique positive et d'une mobilisation forte des acteurs présents. Lors du second temps d'échanges, une quarantaine de propositions d'actions ont été formulées.



LES GRANDES DATES À RETENIR EN 2021

23 mars / 6 avril / 11 mai

Les 3 tables rondes

Juin à octobre

Finalisation des fiches actions

7 décembre

Vote en conseil communautaire

13 décembre

Restitution du projet culturel

FESTIVAL DES ROCKOMOTIVES (FIGURES LIBRES)



ET MAINTENANT ?

Le projet et les 16 fiches actions qui le composent (autour de 8 thèmes), constituent la ligne directrice de la politique culturelle entre 2022 et 2026, résultat d'un travail participatif et de co-construction mené pendant plusieurs mois. Le projet se veut encadré, mais non figé pour ne pas omettre des éléments définissant la culture en vendômois. Il nécessite d'être sans cesse en construction et d'être mis à jour régulièrement. Un calendrier d'actions va bientôt être décliné pour chaque thématique de ce projet culturel territorial.

La communauté d'agglomération Territoires vendômois souhaite remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à la démarche d'écriture du projet culturel. La réactivité, l'investissement et la richesse des échanges ont permis le travail et la rédaction d'un projet inédit pour la collectivité, articulé autour de l'attractivité, la proximité, le bien-vivre et l'accès à l'offre culturelle pour tous. En s'appuyant sur une offre culturelle et des pratiques riches, différenciées et en les rendant créatrices du territoire, la collectivité engage une action porteuse de développement harmonieux du territoire.

Parmi les projets qui résultent de ces fiches actions, la candidature pour devenir « Capitale française de la culture 2024 ». Territoires vendômois fait partie des 6 nominés, le résultat est attendu à la fin de cette année 2022...

— capitale française de la culture

Retrouvez l'ensemble des documents sur territoiresvendomois.fr/le-projet-culturel-territorial

« LA CULTURE EST BIEN SÛR UN AUXILIAIRE DES PARCOURS ÉDUCATIFS ET DE TOUTE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, MAIS ELLE EST ÉGALEMENT DEVENUE UN ÉLÉMENT CLÉ DES STRATÉGIES D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET MÊME RÉSIDENTIELLE. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE TERRITOIRES VENDÔMOIS L'A MANIFESTEMENT BIEN COMPRIS ! »



Ingrid Chartier-Malécot, vice-présidente de Territoires vendômois déléguée à l'attractivité culturelle

Le PLUi-H pour définir un PROJET DE TERRITOIRE

La communauté d'agglomération Territoires vendômois et ses 65 communes membres se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal habitat (PLUi-H).

QU'EST-CE QU'UN PLUi-H ?

UN OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET

Il permet de définir la politique d'aménagement du territoire intercommunal des 65 communes qui composent Territoires vendômois pour les 10 à 15 prochaines années. La mise en œuvre de ce premier PLUi-H est l'occasion de dessiner le territoire de demain. La définition de ce document stratégique est assurée par la communauté d'agglomération en concertation étroite avec les 65 communes et en partenariat avec les autorités institutionnelles associées à la démarche : les services de l'État (la préfecture, la direction

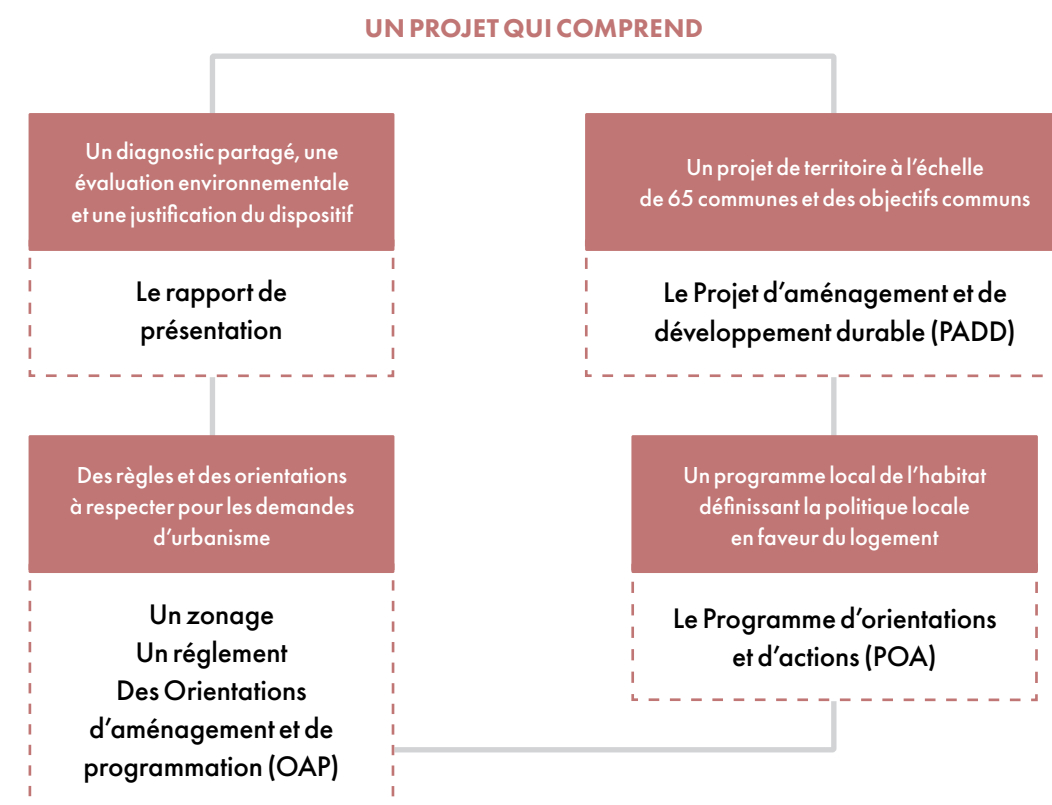
régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)) et la chambre d'agriculture. Le PLUi-H exprimera les grandes orientations de développement et de cadre de vie et les organisera dans l'espace. À ce titre, la démarche en cours s'inscrit dans la continuité du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) approuvé le 8 juin 2022 qui a défini une politique d'aménagement globale à l'échelle des 3 intercommunalités que sont Territoires vendômois, Le Perche et Haut Vendômois et les Collines du Perche.

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE AU SERVICE DES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

Le PLUi-H est un document réglementaire et légal. Il définira le droit des sols et les règles de construction applicables sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc. Ainsi, à terme, le PLUi-H se substituera aux documents d'urbanisme communaux (les PLU et les cartes communales) ou à l'application du Règlement national de l'urbanisme (RNU) pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. À ce titre, la mise en œuvre du PLUi-H permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire des 65 communes au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible, opérationnel et répondant aux nouvelles exigences des législations (limitation de l'étalement urbain et de protection de l'environnement et des terres agricoles). Même dans le cadre d'un PLUi-H, votre maire restera l'autorité attribuant les autorisations d'urbanisme.



DE QUOI SE COMPOSE LE PLUi-H ?



OÙ EN EST LA COLLECTIVITÉ ?

Depuis 2019, les élus, accompagnés par divers acteurs du territoire (services de l'État, chambres consulaires, associations, etc.), ont travaillé ensemble à établir l'état des lieux du territoire, ses atouts et ses faiblesses, mais aussi ses projets. Cette phase dite de diagnostic arrive progressivement à son terme. Une version synthétique de ce diagnostic sera publiée à la rentrée sur le site internet de Territoires vendômois.

COMMENT PARTICIPER ?

Tout au long de la procédure, une dynamique de concertation avec la population, les associations, les entreprises permettra, tantôt d'informer de l'évolution de la politique en cours, tantôt de participer directement et de faire remonter les attentes des administrés quant au devenir de leur territoire.

➔ Retrouvez toutes les informations sur territoiresvendomois.fr/pluih et dans les prochains numéros du mag de l'agglo

POUR PARTICIPER



REGISTRE

Déposez vos contributions au sein du registre mis à votre disposition dans chaque mairie et à l'hôtel de ville et de communauté de Vendôme.



RÉUNIONS PUBLIQUES

Participez aux réunions publiques organisées à chaque moment clé de la démarche. Les prochaines auront lieu lors du second semestre 2022.

Bientôt un camping-car « FRANCE SERVICES »

Afin de retrouver des services publics au cœur de Territoires vendômois, un véhicule itinérant « France Services » circulera dès la fin d'année dans de nombreuses communes de l'agglomération.

Grâce à deux agents spécialement formés, ce véhicule accompagnera les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, Revenu de solidarité active (RSA), impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne de Pôle emploi, des caisses de retraites, de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), de la Caisse d'allocations familiales (CAF), etc. Autant de démarches du quotidien pour lesquelles un accompagnement de proximité, à visage humain, sera accessible par les vendômois dès la fin de cette année.

La communauté d'agglomération, soutenue par l'État et la Banque des territoires, a fait pour cela le choix d'un dispositif itinérant pour aller à la rencontre de celles et ceux qui ne peuvent se déplacer et rencontrent des difficultés pour effectuer les démarches en ligne. Ce nouveau véhicule assurera des permanences polyvalentes et itinérantes. 2 espaces d'accueil aménagés dans le camping-car (ordinateurs, imprimantes, scanner...), permettront aux 2 agents « France Services » de délivrer des informations sur les démarches les plus fréquentes, d'accompagner la réalisation de démarches en ligne et de résoudre des situations plus complexes grâce à un réseau de partenaires.



➔ Plus d'informations à venir sur : territoiresvendomois.fr



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Fermeture du dernier CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 9 mars, le dernier centre de vaccination a fermé ses portes dans l'école Notre-Dame à Vendôme et marque la fin d'une année de mobilisation exceptionnelle.

Ouvert au Minotaure le 18 janvier 2021, le centre de vaccination a par la suite été transféré sur le site de l'ex-entreprise Satecno, puis enfin pendant 2 mois à l'ancienne école Notre-Dame. Cette fermeture définitive est intervenue en accord avec les services de l'État, en raison de son très faible taux de fréquentation en début d'année. La campagne de vaccination n'a cessé de ralentir à tel point qu'il était devenu nécessaire de revoir la politique vaccinale sur tout le territoire. Désormais, les personnes souhaitant recevoir une dose de rappel se rendent chez leur médecin traitant ou dans la pharmacie de leur choix, qui restent évidemment mobilisés pour répondre aux demandes de vaccination.

Laurent Brillard, président de Territoires vendômois et maire de Vendôme et Claire Foucher-Maupetit vice-présidente déléguée à la politique de santé souhaitent remercier chaleureusement les bénévoles, professionnels de santé, pompiers, élus et agents de nos collectivités pour l'aide et le travail fournis, ainsi que les différents partenaires (entreprises ou particuliers) pour leurs dons. Le succès de cette campagne de vaccination n'a été possible que grâce à l'implication et la mobilisation de tous.



EN CHIFFRES

Total des vaccinations **125 681**

- 53 316 1^{ère} dose dont 245 enfants
- 50 455 2^{ème} dose dont 136 enfants
- 21 910 3^{ème} dose

Mobilisation de **163** bénévoles tout au long de l'année.
En moyenne, **23** personnels de santé étaient présents par demi-journée.

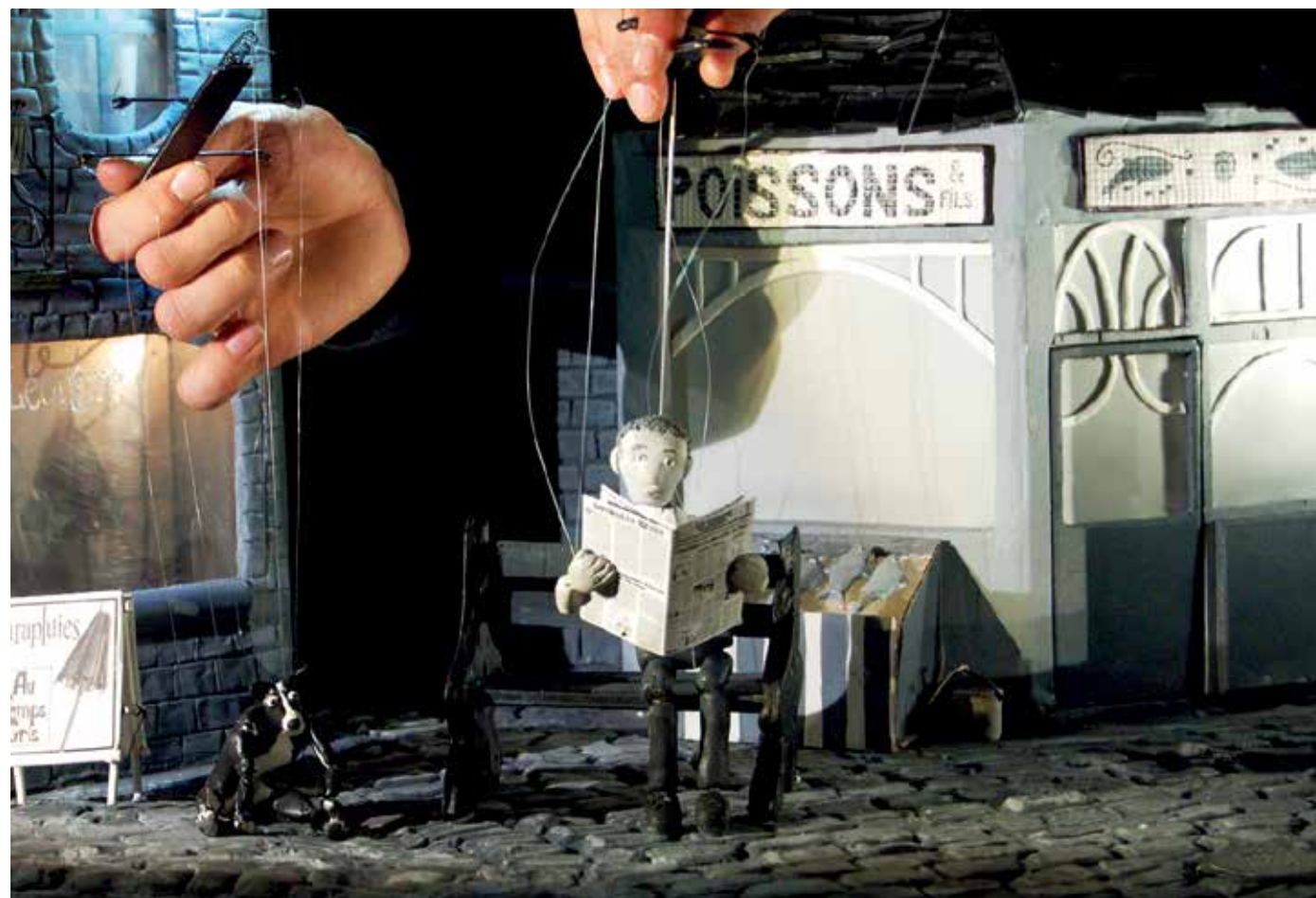
Pour L'Hectare s'ouvre UNE NOUVELLE ÈRE

La nouvelle saison culturelle vient d'être présentée, mais c'est un changement de statut qui est au centre de l'actualité de L'Hectare-Territoires vendômois.

La délégation de service public confiée à L'Hectare arrivant à son terme, il a été décidé de transformer l'association en un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) et cela afin de pouvoir accueillir le label de « Centre National de la Marionnette » créé par le ministère de la Culture cette même année. La création de cet EPCC pérennise l'engagement de Territoires vendômois, de l'État, de la région Centre-Val de Loire et du département de Loir-et-Cher. Il permettra d'améliorer d'une part la visibilité et d'autre part l'efficacité de l'action publique sur le territoire régional et national en faveur des arts de la marionnette et du théâtre d'objet. C'est bien sûr un nouveau défi pour l'équipe de L'Hectare, mais c'est aussi une reconnaissance du travail mené depuis plus de 20 ans notamment dans l'accompagnement des artistes et dans leur travail de création.

Outre la programmation riche et variée, cette saison promet des surprises et de belles découvertes, à commencer par le « Week-end Mario » qui, les 8 et 9 octobre, permettra de fêter l'art de la marionnette aux multiples facettes. Sont programmés à cette occasion 2 expositions, 6 spectacles dans l'espace public et 1 spectacle au Minotaure (3^e Volume). Plus de 16 représentations gratuites seront proposées dans les rues de Vendôme et au Minotaure. Rendez-vous le deuxième week-end d'octobre pour découvrir tout cela.

➡ Vous souhaitez les contacter ?
l hectare.fr / 02 54 89 44 00



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES ÉVOLUE

UNE NOUVELLE CARTE

À partir du 1^{er} septembre, le réseau des médiathèques Territoires Vendômois évolue. Tout d'abord en vous proposant un tarif unique qui vous permettra d'utiliser les 4 médiathèques du réseau Territoires vendômois et la bibliothèque des Rottes avec une seule carte. Ainsi ce ne sont pas moins de 180 000 documents auxquels vous aurez accès depuis n'importe quelle médiathèque. Une navette est organisée toutes les semaines pour que les documents de votre choix viennent à vous. Pour découvrir le catalogue, les animations et bien d'autres choses rendez-vous sur le portail des médiathèques « mediaenvendomois.fr » ou sur notre application mobile disponible sur l'App store « [mediaenpoche](#) ».



**Réseau
Médiathèques**
Territoires Vendômois

DE NOUVEAUX TARIFS

Pour harmoniser l'accès aux médiathèques du territoire, un nouveau tarif est mis en place. Il vous permet d'être inscrit partout en une seule fois. Vous avez même la possibilité de vous préinscrire depuis le portail des médiathèques. Pour les habitants de Territoires vendômois, le tarif est de 12 euros. Pour les habitants hors de l'agglomération, il est de 24 euros. Enfin, l'accès est gratuit pour les jeunes jusqu'à 25 ans et pour les personnes bénéficiant d'un minima social, en recherche d'emploi ou porteuses de handicap.

DE NOUVELLES CONDITIONS D'EMPRUNTS

Grâce à votre nouvelle carte, vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents que vous pouvez garder 28 jours. Vous pouvez toujours réserver un document emprunté, mais dorénavant vous pouvez aussi faire des réservations sur des documents disponibles, ils pourront être mis de côté pour vous pendant 2 semaines.

DE NOUVEAUX HORAIRES

Afin d'être au plus près de vos besoins, les médiathèques ont également repensé leurs horaires. Dorénavant, il y aura un seul horaire pour tous les espaces de la médiathèque de Vendôme et 3 nouveaux créneaux, le mardi après-midi à Selommes, le jeudi après-midi à Montoire-sur-le-Loir et à Vendôme et le samedi matin à Vendôme.

➡ Les nouveaux horaires sont consultables sur : territoiresvendomois.fr

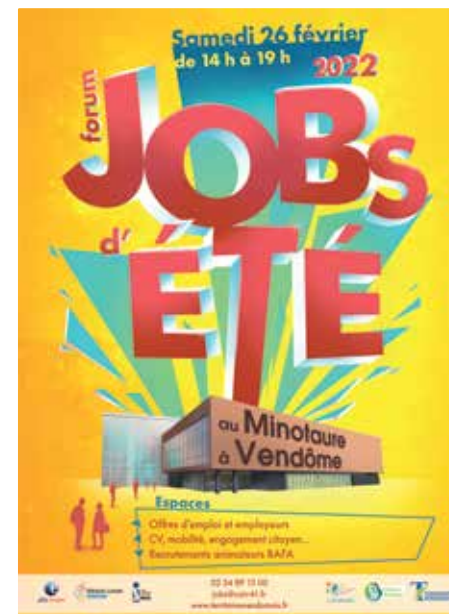
Une nouvelle édition pour les CHANTIERS CITOYENS

Lancé en 2021 et fort de son succès, le dispositif est reconduit pour une seconde année consécutive pour le plus grand plaisir des 14-25 ans, bénéficiaires de cette initiative.

Le dispositif expérimenté en 2021, à partir de 5 chantiers, a connu un succès dépassant les prévisions. Les jeunes ont été massivement convaincus de l'intérêt de s'engager dans les démarches citoyennes puisque 191 jeunes de 25 communes différentes ont postulé aux 25 places proposées. Instruct par cette première expérience, la communauté d'agglomération a souhaité développer cette année le dispositif en proposant 7 chantiers de 6 jeunes, passant donc la capacité du dispositif de 25 à 42 jeunes. Les chantiers se situeront sur les communes de Montoire-sur-le-Loir, Villedieu-le-Château, Sasnières, Authon, Mazangé et Marcilly-en-Beauce. Les jeunes sélectionnés effectueront collectivement des travaux d'une vingtaine d'heures et se verront remettre une contrepartie

financière sous forme de chèques cadeaux. Les jeunes de 17 à 25 ans pourront même disposer d'une formation pour le stage base Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) par les Centres d'entraînements aux méthodes d'éducation active (CEMEA) de Vendôme ainsi qu'une réduction pour des cours de conduite dans les auto-écoles partenaires.

↓ Pour obtenir plus d'informations :
territoiresvendomois.fr/chantiers-citoyens



UN NOUVEL ÉVÉNEMENT PORTÉ PAR UNE FORTE DYNAMIQUE PARTENARIALE

Les tensions et difficultés que rencontrent la ville de Vendôme et Territoires vendômois pour le recrutement de ses saisonniers, le relais de problématiques similaires rencontrées par les entreprises locales, ont incité la communauté d'agglomération à expérimenter cette année l'organisation d'un forum Jobs d'été le 26 février au Minotaure. Pour l'organiser, un large partenariat s'est constitué avec la mission locale du Vendômois, Pôle emploi, le Bureau information jeunesse de Loir-et-Cher (BIJ 41), le Point information jeunesse (PIJ) et les directions du Développement économique et de l'Enfance Jeunesse de Territoires vendômois. Grâce à cette coordination, les jeunes qui participaient ont pu accéder à un grand nombre d'offres proposées en vendômois, mais aussi à l'échelle du département. Les entreprises de l'ensemble du territoire se sont également associées à l'événement et ont proposé près de 300 offres d'emploi pour les jeunes. Une grande réussite pour cet événement mettant en relation les recruteurs privés et publics et les jeunes qui cherchent un emploi saisonnier pour l'été.

DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ

En ce 18 juillet, jour de parution du mag de l'agglomération, ce sont près de 1 300 enfants et jeunes qui sont accueillis au sein des 25 centres de loisirs et accueils jeunes gérés ou soutenus par Territoires vendômois. Un vrai défi d'organisation relevé par Territoires vendômois surtout, mais aussi par 2 communes, 2 Syndicats intercommunaux à vocation scolaire (SIVOS) et 6 associations animées par des bénévoles. Le premier challenge est celui des ressources humaines avec la nécessité de mobiliser plus d'une centaine d'animateurs et d'éducateurs sportifs pour beaucoup recrutés lors de la journée Jobs d'été du 26 février dernier. Il est aussi logistique avec 22 bâtiments utilisés dont de nombreuses écoles, plus de 20 minibus, des remorques, des toiles de tente, des glacières, des réchauds, des jeux en tout genre qu'il serait fastidieux de dénombrer.

L'essentiel n'est en effet pas là, mais dans le plaisir et l'épanouissement des enfants et des jeunes de 3 à 25 ans qui participeront à des activités différentes de celles de l'école et de la famille, pour grandir à leur rythme, gagner en autonomie et vivre des expériences originales en multipliant les nouveaux contacts.

Au programme de cet été : DÉTENTE ET FRAICHEUR

Face à cette météo digne d'un été très chaud, Territoires vendômois vous propose de profiter des installations communautaires pour vous rafraîchir.

Territoires vendômois dispose d'un ensemble de bassins, couverts et en plein-air dans ses centres aquatiques de Vendôme, Montoire-sur-le-Loir (voir photos) et Savigny-sur-Braye. Venez ainsi pratiquer en toute sécurité la nage libre sous la surveillance des maîtres-nageurs sauveteurs que vous soyez petits, grands, sportifs ou non, individuels ou en famille, scolaires, touristes... En plus de ces centres aquatiques, profitez du plan d'eau de Villiers-sur-Loir qui a obtenu, cette année encore, le Pavillon bleu. Ce label valorise chaque année les communes qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Après avoir piqué une tête dans la piscine de Savigny-sur-Braye, pris un bain de soleil sur la plage du plan d'eau de Villiers-sur-Loir ou profité du sauna-hammam de Vendôme, vous serez prêts à partir à la découverte du territoire et de ses innombrables richesses. Passez un bel été !



➤ Pour connaître tous les horaires d'ouverture : territoiresvendomois.fr/piscines-base-nautique ou appelez le 02 54 89 19 00

Territoires vendômois souhaite promouvoir le développement touristique, tout en prenant en compte les nouvelles attentes désormais tournées vers le bien-être et la santé en lien avec l'environnement humain, naturel et patrimonial. Nous vous proposons une nouvelle fois 2 cartes de randonnées pédestres à découper et à emporter avec vous. Bonne marche !

LE CHEMIN DE PARIS

SOUGÉ – 41800

Au départ de Sougé, labellisé « Village fleuri », cet itinéraire longe en partie l'ancienne ligne de chemin de fer de Blois à Pont-de-Braye et vous permet, à son point culminant, d'admirer le panorama de la vallée de la Braye.

INFORMATIONS

ACCÈS / POINT DE DÉPART / DESCRIPTIF

Dans le village/bourg, depuis la place de l'église, descendez la rue sur votre droite. À l'angle de l'église, tournez à gauche puis poursuivez à gauche, sur la rue de l'Air-gué. À mi-pente, tournez à droite sur une petite route.

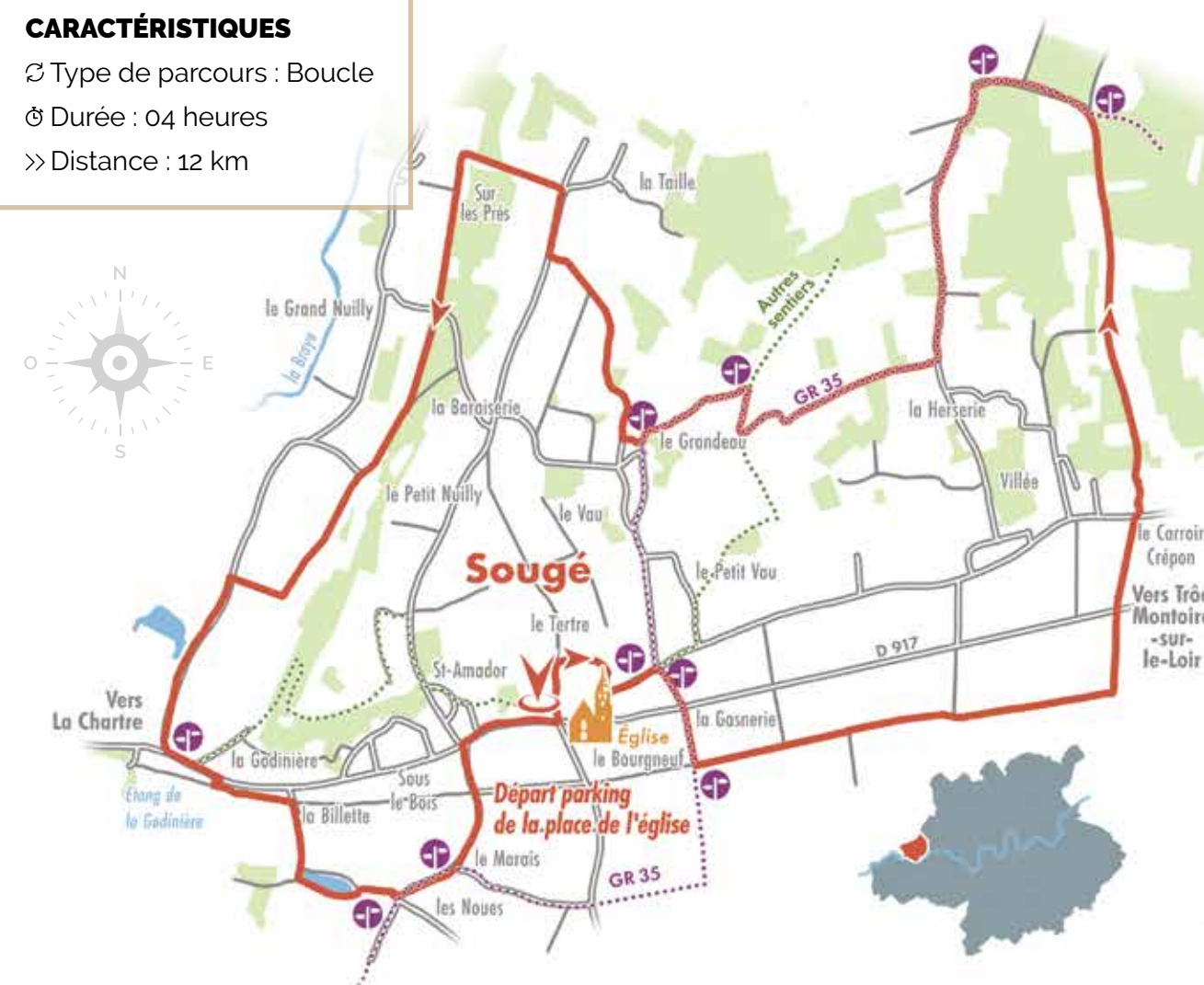


Suivez le balisage PR « barrette jaune »

➤ Pour plus d'informations, rendez-vous sur ignrando.fr

CARACTÉRISTIQUES

- ⌘ Type de parcours : Boucle
- ⌘ Durée : 04 heures
- » Distance : 12 km



Respecter la nature et l'environnement

CIRCUIT DE LA VALLÉE DU LANGERON

LAVARDIN – 41800

De la douceur de ses prairies à ses coteaux vallonnés, cette randonnée vous offrira un véritable moment de sérénité. À Lavardin, les alentours verdoyants, frais et vallonnés inspirent le calme et la sérénité aux promeneurs...

INFORMATIONS

ACCÈS / POINT DE DÉPART / DESCRIPTIF

Depuis le parking du château, passez devant l'église Saint-Genest. Prendre à droite et passez devant la passerelle du château...



Suivez le balisage GR « blanc et rouge » au départ et à l'arrivée



Puis le balisage PR « barrette jaune »



Et le balisage PR « rond jaune »

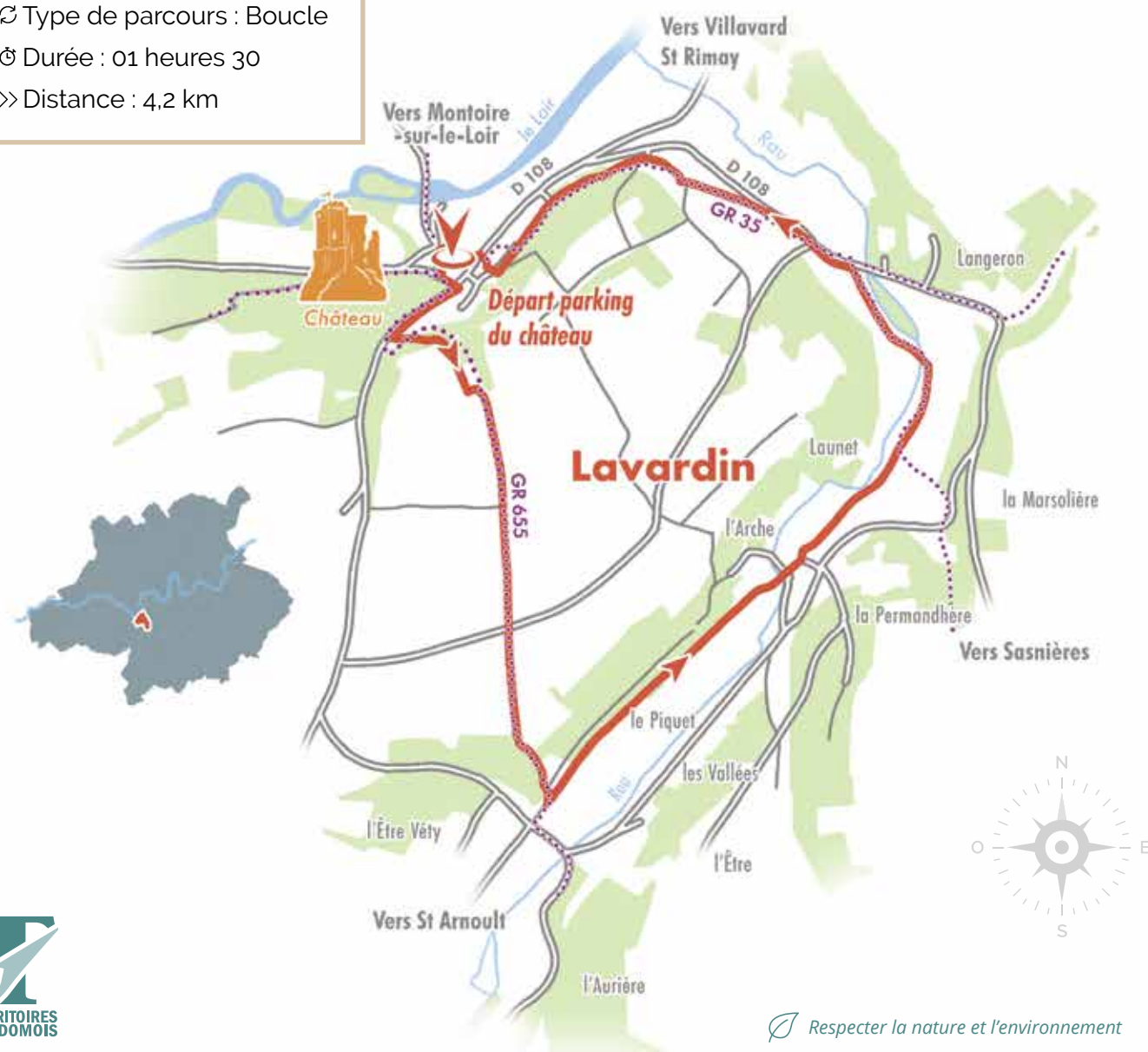
➔ Pour plus d'informations, rendez-vous sur ignrando.fr

CARACTÉRISTIQUES

🌀 Type de parcours : Boucle

⌚ Durée : 01 heures 30

➔ Distance : 4,2 km



Respecter la nature et l'environnement

PATRIMOINE



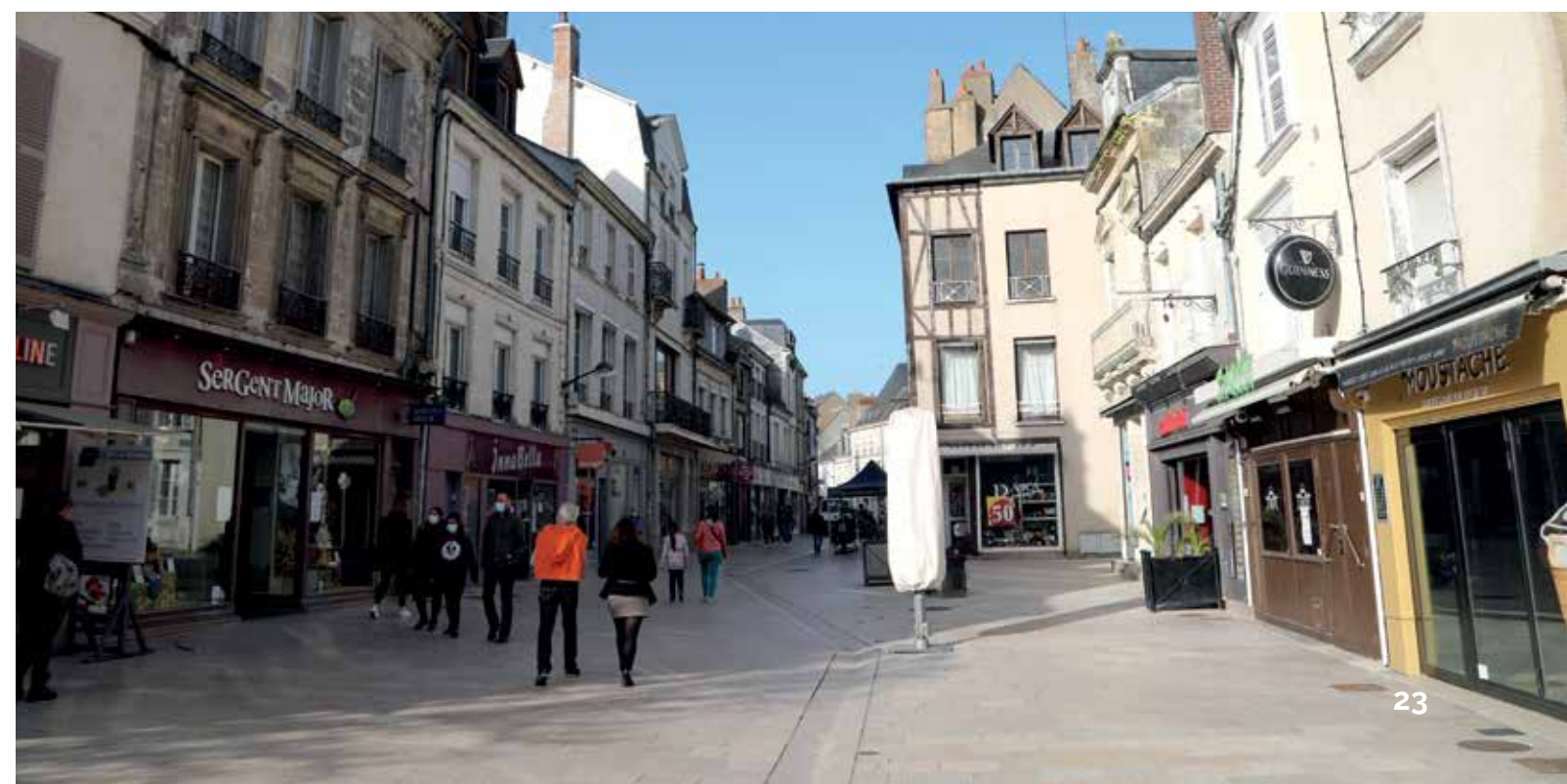
Le champ d'action de la FONDATION DU PATRIMOINE

L'organisme créé en 1996 a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti ou non bâti, public et privé.

Vous venez d'acheter ou vous disposez d'un bien qui n'est ni classé, ni inscrit à l'inventaire et que vous souhaitez restaurer ? Vous pourrez alors obtenir des aides de la Fondation du patrimoine, à condition que le bâtiment soit visible de la voie publique et ce, toute l'année. Par l'attribution d'un label, la Fondation du patrimoine, seul organisme habilité par le ministère de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique, permet aux propriétaires privés de bénéficier d'une aide sous forme de déductions fiscales sur un pourcentage du montant des travaux. Les travaux éligibles au label sont ceux de réparation et d'entretien des toitures, des façades et des huisseries extérieures après avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

➔ Rendez-vous sur : fondation-patrimoine.org

La fondation propose également son aide aux porteurs de projets publics dans la rénovation, la sauvegarde ou la valorisation de leur patrimoine bâti en mettant en place des collectes de dons. Sur Territoires vendômois, plusieurs collectes sont ainsi en cours pour la restauration de l'église Saint-Quentin de Sougé, de l'église Saint-Denis de Thoré-la-Rochette et de l'école Francis Bretheau. Prochainement, c'est le château de Vendôme qui pourra bénéficier d'un appel aux dons en parallèle du plan de relance mis en place par l'État. Enfin, l'organisme participe à la Mission Bern, chaque année un projet emblématique par région et un projet départemental sont sélectionnés. La Fondation s'attache à vérifier le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.



La lutte contre le FRELOON ASIATIQUE

Depuis 2018, Territoires vendômois combat le frelon asiatique, espèce très invasive, sans prédateur et qui participe à la disparition d'autres espèces...

Au-delà de la prédation, la présence du frelon asiatique crée un traumatisme pour les espèces menacées (les abeilles stressées ne sortent plus de leur ruche) et perturbe profondément le processus de pollinisation. Plus petit que le frelon européen, le *Vespa velutina* se distingue également par un thorax et un abdomen à dominante noire et des pattes jaunes. Il y a urgence à agir pour endiguer le processus de prolifération de ce nuisible. La communauté d'agglomération a choisi de le faire de manière simple et efficace en votant une dotation budgétaire permettant d'intervenir gratuitement pour toute demande émanant de l'une des 65 communes de son territoire. Attention, il est recommandé de ne pas s'approcher trop près d'un nid ou de réaliser une activité susceptible de déranger ses occupants (taille de haies, débroussaillage ou toute source de vibration à proximité du nid). En cas de découverte, il ne faut pas tenter de le détruire, même si celui-ci est de petite taille et facilement atteignable, mais le signaler au service de lutte afin de le faire détruire. Cela permet également un recensement de l'espèce, car les données seront ensuite transmises au Muséum national d'histoire naturelle de Blois.

➔ Pour toute demande d'intervention, appelez le 02 54 89 44 68



LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS ÉDITION 2022

La 19^e édition des « Rendez-vous aux jardins » organisée par le ministère de la Culture, s'est tenue partout en France les 4 et 5 juin. Pour l'occasion, la maison natale de Pierre Ronsard à Vallée de Ronsard, lieu-dit Couture-sur Loir, organisait des visites guidées de ses jardins.

Une occasion privilégiée de venir à la Possonnière pour découvrir ou peut-être redécouvrir les jardins créés en 2020 et librement inspirés de la Renaissance en traversant la roseraie, les vergers de pommiers et abricotiers, le labyrinthe d'ifs... Ces visites thématiques seront proposées tout au long de la saison touristique 2022, prochain rendez-vous les 7 et 21 août et les 4 et 25 septembre.

➔ Pour plus d'information sur la maison natale de Ronsard : territoiresvendomois.fr/maison-natale-de-ronsard

PROTÉGEONS NOS CANALISATIONS

La direction des Cycles de l'eau de Territoires vendômois lance une campagne de sensibilisation à destination des usagers. Aucune lingette, même labellisée « biodégradable » ou « jetable dans les WC », n'est appropriée à un rejet dans le réseau d'assainissement. Contrairement au papier toilette, la lingette ne se délite pas dans l'eau, elle est donc considérée comme un déchet solide et il est interdit de la jeter dans le réseau d'assainissement. La seule façon de les éliminer reste la mise en déchet dans la poubelle d'ordures ménagères dans des sacs fermés. Ces mauvaises pratiques provoquent notamment des dysfonctionnements dans les canalisations et les stations d'épuration qui accueillent les eaux usées des habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Les lingettes forment des amas qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement ou se retrouvent sur les ouvrages des stations d'épuration. Outre une pollution du milieu naturel, la conséquence est un surcoût pour les services d'assainissement qui doivent réaliser plus d'entretien, renouveler plus fréquemment les pièces mécaniques ce qui se répercute, à terme, sur la partie « collecte et épuration » des factures d'eau des usagers. Par cette campagne de communication la communauté d'agglomération espère que chacun puisse acquiescer les bonnes pratiques citoyennes pour protéger notre environnement qui est un bien commun.



Un CAP en alternance pour LES MÉTIERS DU CUIR

À la rentrée de septembre, le lycée Ampère de Vendôme proposera en alternance un CAP maroquinerie, une filière en pleine structuration.

À la faveur du développement d'un grand nombre d'emplois dans les métiers du cuir-marroquinerie sur le Vendômois, la communauté d'agglomération Territoires vendômois sous l'impulsion de Magali Marty-Royer, élue communautaire déléguée à l'attractivité économique, l'insertion et la formation, s'est engagée depuis 2021 dans une démarche de structuration d'une véritable filière dans ce secteur d'activités aux côtés du conseil régional Centre-Val de Loire, du rectorat de l'académie Orléans-Tours, du lycée Ampère de Vendôme, de l'Opérateur de compétences (OPCO 2i) Centre-Val de Loire et des entreprises locales. Celles-ci, pour la plupart positionnées sur le marché du luxe ou du haut de gamme, bénéficient d'une forte croissance. Le développement des compétences, la transmission des savoirs constituent un enjeu majeur pour soutenir la croissance de cette filière : maîtrise de l'utilisation de machines à coudre, à parer, à fendre, à poncer et travail du cuir et d'autres matériaux utilisés dans la fabrication de sacs, portefeuilles, bagages, ceintures, etc..

Aussi, la mise en place d'un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) maroquinerie à Vendôme, a été étudiée avec les partenaires institutionnels et les entreprises. Cet ambitieux projet va voir le jour à la rentrée 2022 avec l'ouverture à l'Unité de formation par apprentissage (UFA) du lycée Ampère de Vendôme, d'un CAP maroquinerie pour 12 jeunes en contrat d'apprentissage. 5 entreprises se sont, d'ores et déjà, engagées à recruter des jeunes pour ces contrats d'apprentissage. Il s'agit de la Société des ateliers Louis Vuitton à Vendôme et Azé, de l'Atelier du Maroquinier à La Chartre-sur-le-Loir (72), de la Sellerie Percheronne à Couëtron-au-Perche, de l'entreprise Arche et de la Maison Boinet à Château-Renault (37). Cette offre de formation portée par le Centre de formation d'apprentis (CFA) académique d'Orléans-Tours, est une véritable opportunité d'insertion professionnelle durable pour les jeunes du territoire.

➡ Pour plus de renseignements, appelez le 02 54 23 31 00



LES NOUVELLES ENTREPRISES DE TERRITOIRES VENDÔMOIS

La communauté d'agglomération souhaite le meilleur aux nouvelles entreprises installées dernièrement sur le territoire. L'explosion du prix de nombreuses matières premières et du carburant affectent particulièrement les professionnels. La communauté d'agglomération désire les soutenir en leur offrant de la visibilité. Vous pouvez retrouver ci-dessous la liste de ces entreprises récemment implantées.

BIENVENUE À

- Acuitis / Opticien et audioprothésiste à Vendôme
- Fresh / Vente de produits frais à Vendôme
- L'Arôme / Restauration à Les Roches-l'Évêque
- My Candle Shop / Magasin spécialisé à Vendôme
- Marie Blachère / Boulangerie à Vendôme
- Mail Boxes / Centre multi-services à Vendôme
- Paysage concept / Paysagiste à Saint-Ouen
- Plumes et Volumes / Artisan abat-jouriste à Vendôme
- Proman / Agence d'intérim à Vendôme



FIGURES LIBRES

02 54 77 06 92 - figureslibres.org

**31^e ÉDITION
DES ROCKOMOTIVES****DU 22 AU 29 OCTOBRE**

Vendôme

Figures libres vous donne rendez-vous chaque automne pour passer un moment autour des musiques actuelles.

Philippe Katerine, Alain Bashung, Christine and the Queens, The Dø, C2C, Yann Tiersen, ils sont tous passés par la scène des Rockomotives depuis sa création en 1992. Cette année, retrouvez (entre autres) Fishbach, EZ3kiel, Jacques ou encore Cabadzi.

➔ Pour connaître toute la programmation du festival, rendez-vous sur figureslibres.org

CŒUR DE PIRATE**DIMANCHE 23 OCTOBRE À 20H30**

Le Minotaure - Vendôme



L'artiste auteure, compositrice, interprète et pianiste québécoise vous donne rendez-vous pour un concert exceptionnel - Tarif : 25 €

L'HECTARE

02 54 89 44 00 - lhectare.fr

**WEEK-END MARIO
Fêtons ensemble
la marionnette !****SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 OCTOBRE**Centre-ville et quartier
des Rottes de Vendôme
Gratuit

➔ Pour connaître le programme complet de cet événement, rendez-vous sur lhectare.fr

2022 est l'année où L'Hectare-Territoires vendômois se voit pleinement attribuer par le ministère de la Culture le label « Centre National de la Marionnette » (C.N.Ma), 13^e label de la création artistique. Pour fêter cet événement avec la population, un week-end autour des arts de la marionnette est organisé les samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022.

5 compagnies sont accueillies au Minotaure et dans les rues de Vendôme durant les 2 jours. Des spectacles ainsi qu'une exposition sont proposés gratuitement à tous, aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Au programme, un carrousel agité, un petit train détourné, des déambulations de personnages masqués et d'une grande marionnette portée !

QUE DU BONHEUR - Magie

par la compagnie Le Phalène/Thierry Collet

13 OCTOBRE À 19H - Savigny-sur-Braye**14 OCTOBRE À 19H** - Fontaine-les-Coteaux**15 OCTOBRE À 19H** - Lunay**L'ÉCOLE DES MARIS** - Théâtre

par la compagnie La Mandarine blanche

MARDI 22 NOVEMBRE À 20H30

Théâtre / Le Minotaure - Vendôme

SOPHIA ARAM - Humour**VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 20H30**

Théâtre / Le Minotaure - Vendôme

**MAXIME LE FORESTIER
CHANTE BRASSENS** - Chanson**MERCREDI 17 MAI À 20H30**

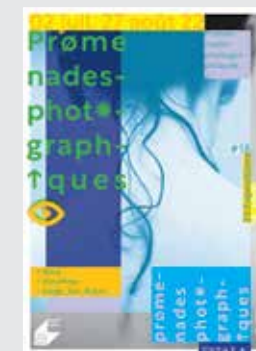
Théâtre / Le Minotaure - Vendôme

ÉVÉNEMENTS

Retrouvez tous les événements sur
territoiresvendomois.fr

**PROMENADES
PHOTOGRAPHIQUES**

IN SITU - PAYSAGES

DU 02 JUILLET AU 27 AOÛT

Naturels, urbains, statiques, sillonnés, bruts, habités, nus, disparus, déconstruits... Nous baignons dans des paysages réels et imaginaires ; prenons-nous le temps de les regarder, de les penser ?

**FESTIVAL QUATUOR
À VENDÔME****DU 27 AU 31 JUILLET**

Vendôme



Quatuor à Vendôme, c'est une semaine d'académie qui tourne au festival, des déambulations musicales dans des lieux patrimoniaux choisis, des petits impromptus du matin et des grands concerts du soir, à la portée de tous.

**49^e FESTIVAL
DE MONTAIRE****DU 10 AU 15 AOÛT**

Montoire-sur-le-Loir



Sous son confortable palais de toile (2 000 places assises), le 49^e Festival vous invite à rencontrer 250 artistes venus présenter leurs différentes cultures. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

**VISITE DU CHÂTEAU
LES YEUX FERMÉS****DU 19 AU 26 AOÛT**

Château - Vendôme



Une expérience inédite mêlant histoires, humour et sensations fortes vous attend ! Personnes ne supportant pas d'avoir un bandeau sur les yeux s'abstenir ! Bandeau pour couvrir les yeux, fourni lors de la visite - Tarif : 7 €

HRUN FESTIVAL SOLIDAIRE & CITOYEN**VENDREDI 16 & SAMEDI 17 SEPTEMBRE**

Vendôme



Le festival itinérant HRun41 est un événement original et humaniste créé pour encourager l'accès au sport et à la culture pour tous à travers une course handi-valide et une soirée de concerts caritatifs à destination des enfants handicapés du Loir-et-Cher. Cette année, ils débarquent à Vendôme pour un week-end d'animations et de découvertes. Plus d'informations à venir sur : h-run.fr.

EXÉCUTIF TERRITOIRES VENDÔMOIS

Venez redécouvrir votre territoire et profitez de toutes les animations

Nous n'avons pas besoin de l'écrire, vous l'aurez facilement remarqué : c'est l'été ! Sur notre territoire, vous allez pouvoir profiter d'une multitude d'événements qui viendront rythmer la saison estivale. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux. Retrouvons-nous par exemple au 49^e festival folklorique international de Montoire pour rencontrer plus de 250 artistes, découvrons la photographie d'hier et d'aujourd'hui avec les Promenades Photographiques sur de nombreux sites de Vendôme à Blois et applaudissons le Quatuor Voce à Vendôme, mais aussi à Montoire-sur-le-Loir et pour la première fois jusqu'à la magique cité troglodytique de Trôo. Vous pourrez le constater cet été, nous sommes partenaire d'un nombre important de manifestations qui ont pour vocation de renforcer l'activité et l'économie du territoire. Nous accompagnerons encore davantage, dans le futur, les acteurs pour renforcer l'attractivité de notre territoire et faire en sorte que ce rayonnement profite à tous.

Que ce soit dans la restauration, l'hébergement ou les loisirs, de nombreuses initiatives locales permettent de redécouvrir votre région. L'occasion de devenir explorateur de votre propre territoire de vie. Le secteur touristique a été touché de plein fouet par la crise sanitaire en 2020 et 2021, ce qui a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations et événements. L'incertitude qui régna durant ces deux années a réorienté le désir des vacanciers. Les touristes ont désormais envie de voyager

à proximité et de mieux connaître leur territoire, vous en faites sans doute partie. L'augmentation conséquente du prix des carburants cette année provoquera sans doute les mêmes effets. On a tendance à oublier qu'à côté de chez soi, il y a de nombreuses richesses à découvrir. Territoires vendômois dispose d'un patrimoine exceptionnel qu'il est indispensable de mettre en avant et de valoriser. Nous accompagnons ces nouvelles envies en proposant des visites notamment au château de Vendôme, des balades avec les randonnées pédestres disponibles dans chaque numéro du mag de l'agglo, des découvertes gourmandes avec nos nombreux fromages et vins, des sensations en grimpant à bord du train touristique de la Vallée du Loir ou encore en flânant à vélo sur les routes de la communauté d'agglomération. Un très beau programme s'offre à vous et il ne s'agit-là que d'une évocation de vos prochaines destinations. Nos offices de tourisme sauront vous accueillir et vous guider au sein de leurs locaux de Montoire-sur-le-Loir et de Vendôme. Leur grande connaissance du territoire leur permet de vous conseiller, renseigner et accompagner dans vos choix. Niché au cœur de la région Centre-Val de Loir, le vendômois bénéficie des atouts de l'une des plus belles régions de France trop souvent méconnue. Notre territoire est un poumon vert avec de nombreux espaces naturels, ces lieux de douceur de vivre à côté desquels vous passez sans doute toute l'année sans vous en rendre compte... Prenez le temps de les découvrir. Passez un bel été dans le Vendômois ou ailleurs.

L'exécutif de la communauté d'agglomération est présidé par Laurent Brillard

OPPOSITION

GROUPE ALTER AGGLO

Pour que nos concitoyens se représentent bien l'espace d'expression généreusement accordé au groupe Alter Agglo par l'exécutif, cela représente un texte de 7 lignes. Vu les enjeux, vous comprendrez qu'il nous est

impossible de nous exprimer ici convenablement sur le fond. Nous vous invitons à suivre notre page Facebook dédiée : ALTER-AGGLO. Vous y trouverez librement nos positions et nos arguments.

Le groupe Alter agglo, présidé par Thierry Benoist, est composé de 13 membres représentant 8 communes

Notre offre Bienvenue porte bien son nom !



Le Crédit Mutuel réserve des produits et services à des conditions privilégiées pour ses nouveaux clients. **Découvrez-les dans votre agence ou directement en ligne en flashant le code.**

Crédit Mutuel

L'HECTARE
TERRITOIRES
VENDÔMOIS
Centre National
de la Marionnette
EN PRÉPARATION



SPECTACLES • DÉAMBULATIONS • PROJECTIONS • EXPOSITIONS

WEEK-END MARIO

Fêtons ensemble la Marionnette !

SAM. 8 & DIM. 9 OCTOBRE 2022
VENDÔME

POUR TOUS • GRATUIT

T. 02 54 89 44 00
www.lhectare.fr



Retrouvez la présentation des spectacles en vidéo
sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

